

**BÉNÉFICIAIRES**

PME, ETI, Grande Entreprise

**FORME DE L'AIDE**

Subvention

**INTENSITÉ DE L'AIDE**

De 7,5 à 35% (des dépenses éligibles)

**PÉRIODE**De novembre 2023
à février 2024**FINANCEURS**

APPEL À PROJETS INVESTISSEMENTS DANS LA FILIÈRE VITIVINICOLE

— QUELS PROJETS ?

Sont ciblées par cet appel à projets les entreprises vitivinicoles **réalisant des opérations de production, transformation, conditionnement et/ou commercialisation** et qui prévoient **dans les 24 mois** des :

- ↳ **investissements immobiliers** : construction, rénovation, extension et aménagement des bâtiments, réception des vendanges, transformation, conditionnement, stockage, laboratoire d'analyses, salles de dégustation, caveaux, ...
- ↳ **achats de matériels et d'équipements neufs** : allant de la réception des vendanges au stockage de produits finis, le matériel spécifique à l'aménagement d'un caveau, le matériel de climatisation fixe, ...
- ↳ **investissements immatériels** : achat et développement de logiciel, études liées aux investissements, ...

Les dossiers seront sélectionnés selon une **grille d'analyse** reprenant les priorités définies pour la filière (impacts environnementaux, nouveaux installés, impacts économiques pour la filière, ...).

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative sous forme d'une **subvention** pouvant représenter jusqu'à **35% des dépenses éligibles**. La **bonification de 5%** du taux de soutien nécessite de bien appréhender la part des budgets répondant au caractère environnemental.

⚠ Les autres étapes à bien maîtriser pour sécuriser ces subventions : le suivi des dossiers, les modifications du projet, les demandes de solde de l'aide et les contrôles éventuels de FranceAgrimer.

Les modalités d'éligibilité et d'attribution sont susceptibles d'évoluer pour cette nouvelle édition 2024. Il est donc primordial d'être agile et d'**anticiper les demandes d'aides**.

Version du 24 août 2023 en attente de la parution du règlement définitif de l'aide.

20 années
d'expérience

120
Collaborateurs

7 Mds€
de projets
financés sur
les territoires

8 bureaux
ouverts en
France



**Elodie
DUPUY**

Chargée
d'affaires

07 72 45 18 46
edupuy@abfdecisions.fr